

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CMS Francis Lefebvre Avocats

2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00
cms.law/fl

Date 20/02/2023

Page 1/2

Objet CMS Francis Lefebvre conseille Sienna AM France à l'occasion d'un financement adossé au dispositif de subventions au soutien de la rénovation énergétique MaPrimeRenov'

CMS Francis Lefebvre conseille Sienna AM France à l'occasion d'un financement adossé au dispositif de subventions au soutien de la rénovation énergétique MaPrimeRenov'

CMS Francis Lefebvre a été le conseil juridique et fiscal de SIENNA AM France et de son fonds de financement spécialisé Predirec EnR 2 (un fonds de dette finançant les promoteurs et les producteurs européens d'énergie renouvelable labellisé Greenfin), dans le cadre de la mise en place d'un financement de type *borrowing base* d'un montant maximum de dix millions d'euros, au profit de Renolib, spécialiste de la rénovation énergétique des bâtiments. Ce financement est garanti par des cessions de créances liées à l'obtention de certificats d'économie d'énergie (CEE) et de subventions MaPrimeRenov', par Renolib en qualité de mandataire des acteurs et bénéficiaires finaux concernés.

Cette nouvelle opération illustre le savoir-faire du cabinet en matière de financement adossé à des actifs. Il démontre également l'expertise du cabinet dans le domaine de l'énergie et de l'efficacité énergétique, la maîtrise de mécanismes originaux (CEE, MaPrimeRenov') et la mise en place des dispositifs juridiques permettant d'adosser à ces mécanismes des financements, dans des conditions sécurisées pour le prêteur et optimisées pour l'emprunteur.

Grégory Benteux, avocat associé, Responsable Titrisation et Financements Structurés et **Mathilde Roncelli**, avocat, Titrisation et Financements Structurés, étaient en charge des aspects de structuration de l'opération et de la rédaction de la documentation juridique. **Aurore-Emmanuelle Rubio**, avocate *counsel*, Responsable Régulation de l'Energie, était en charge des aspects de droit de l'énergie.

Note aux rédactions :

CMS Francis Lefebvre est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires internationaux. Son enracinement local, son positionnement unique et son expertise reconnue lui permettent de fournir des solutions innovantes et à haute valeur ajoutée dans tous les domaines du droit. Il a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 199,8 millions d'euros et compte 450 avocats dont 117 associés.

CMS Francis Lefebvre est membre de CMS. Fondée en 1999, CMS est une organisation intégrée et multi-juridictionnelle de cabinets d'avocats qui offre un service complet de conseil juridique et fiscal. Avec plus de 70 bureaux dans plus de 40 pays à travers le monde et plus de 4 800 avocats, CMS possède un savoir-faire de longue date en matière de conseil et de contentieux tant au niveau du droit local de chaque pays que dans le cadre de dossiers transnationaux. Des grandes multinationales et entreprises de taille moyenne aux start-up, CMS apporte la rigueur technique, l'excellence stratégique et le partenariat à long terme nécessaires pour que chaque client garde une longueur d'avance sur les marchés qu'il a choisis. Son chiffre d'affaires cumulé s'élevait à 1,746 milliard d'euros en 2021.

Les cabinets membres de CMS offrent une large gamme d'expertises dans 19 domaines de droit et secteurs d'activité, notamment : Corporate/M&A, Énergie et changement climatique, Fonds d'investissement, Sciences de la Vie et santé, Technologie, média et communications, Fiscalité, Banque et finance, Droit commercial, Concurrence et droit européen, Contentieux et arbitrage, Droit du travail et protection sociale, Droit de la propriété intellectuelle et Droit immobilier et construction.

Pour toute information complémentaire : cms.law/fl et cms.law

- FIN -